



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2022

AVIS PUBLIC est donné à la population du Haut-Saint-Maurice que lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Ville de La Tuque tenue le 21 décembre 2021, le calendrier des séances publiques ordinaires pour l'année 2022 fut adopté par le conseil, lesquelles se tiendront le troisième mardi de chaque mois selon la grille suivante:

Assemblées publiques ordinaires	Conseil d'agglomération de La Tuque	Conseil de Ville de La Tuque
♦ 18 janvier 2022	18 h	18 h 30
♦ 15 février 2022	18 h	18 h 30
♦ 15 mars 2022	18 h	18 h 30
♦ 19 avril 2022	18 h	18 h 30
♦ 17 mai 2022	18 h	18 h 30
♦ 21 juin 2022	18 h	18 h 30
♦ 19 juillet 2022	18 h	18 h 30
♦ 16 août 2022	18 h	18 h 30
♦ 20 septembre 2022	18 h	18 h 30
♦ 18 octobre 2022	18 h	18 h 30
♦ 15 novembre 2022	18 h	18 h 30
♦ 20 décembre 2022	18 h	18 h 30

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque ce 22^e jour du mois de décembre 2021.

Jean-Sébastien Poirier
Directeur général adjoint et greffier

POUR PARUTION SUR LE SITE WEB DE VILLE DE LA TUQUE
AU WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA
MERCREDI 22 DÉCEMBRE 2021